

## RENCONTRE AVEC BERNARD HERVY

Chaque année, le CNAAG est l'occasion, avec Bernard Hervey, de réaliser un petit point sur l'animation avec les personnes âgées : les avancées, les objectifs à poursuivre...

**Voici la 12<sup>e</sup> édition du CNAAG. Quoi de neuf en cette fin 2017 ?**

Nous sommes à **un tournant de l'évolution du métier d'animateur et de l'animation avec les personnes âgées** ; c'est aussi un tournant pour le GAG. La nouvelle enquête nationale marque une étape dans la connaissance du métier d'animateur et de l'animation. Depuis la création du GAG, nous nous battons pour l'amélioration des services aux personnes âgées en jouant sur un levier essentiel, la professionnalisation du secteur. Les chiffres sont clairs, **la professionnalisation est une réalité** : nous sommes passés de moins de 20% d'animateurs formés en 2003 à près de 75% aujourd'hui. Notre enquête donne même des chiffres à 80%, mais les réponses venant en grande partie de notre réseau, il convient de les relativiser.

La bataille de la professionnalisation est donc gagnée, même si, ici ou là, des difficultés demeurent, et la profession existe avec ses références, ses formations, ses filières, ses valeurs. Nous avons gagné cette bataille par notre détermination, mais aussi avec l'aide d'autres, je pense en particulier aux directeurs qui ont fait l'effort d'envoyer les animateurs en formation ; les résultats sont là.

- **Les aides à l'animation** : nous avons commencé dès 2012. « CULTUREàVIE » concerne maintenant 1/3 des départements français et 1500 structures utilisatrices. « ACTEURàVIE » se développe avec une offre de formation. En 2018, de nouveaux outils permettront aux réseaux locaux d'animateurs de travailler ensemble sur leurs projets ; ces outils seront aussi développés pour le GAG. Nous remercions ceux qui nous ont fait confiance, en particulier la CNSA, la Fondation de France et les caisses AGIRC-ARRCO.
- La construction professionnelle étant acquise, il nous faut maintenant travailler sur **les coopérations avec les autres acteurs**. La co-organisation d'une des deux journées du congrès avec une fédération de directeurs, l'AD-PA, est un signe fort de notre volonté d'ouverture et de renforcement des coopérations. Et cela se poursuivra !
- Il convient de situer ce congrès 2017 dans un cycle qui nous mènera fin 2018 ou début 2019 vers les **2<sup>e</sup> États Généraux de l'Animation avec les personnes âgées**, où se dessineront les orientations futures, élaborées pendant l'année à venir par de nombreuses contributions dans notre réseau et avec des partenaires.



**L'été 2017 a été marqué par des grèves et des crises dans les établissements pour personnes âgées. Quelle est la position du GAG ?**

En gérontologie, les conditions de travail sont difficiles et les moyens sont insuffisants. Sur le terrain, nous partageons les difficultés de nos collègues d'autres professions et **nous sommes solidaires**. Mais les revendications d'augmentation de personnels de soins ne nous semblent ni suffisantes, ni l'unique angle d'évolution. Ce sont l'ensemble des services aux personnes âgées qu'il convient de développer de façon sérieuse. **Nous pensons bien sûr à la vie sociale et culturelle des personnes, aspect délaissé dans une gérontologie oubliée**. Le soin est nécessaire, mais il se justifie uniquement si les personnes âgées continuent à vivre avec des projets et des plaisirs.

L'on entend ici ou là que l'animation de la vie sociale est devenue impossible pour les plus dépendants. Nos expériences professionnelles s'inscrivent en faux. C'est simplement plus difficile, il faut se centrer sur les réelles attentes des personnes (en particulier par les projets personnalisés), cela demande plus de moyens et nous ne les avons pas ! Nos demandes sont claires : pour la vie sociale comme pour les soins, plus les dépendances et les désorientations sont importantes, plus les aides humaines de proximité sont nécessaires. Espérons que les responsables de la politique nationale vieillisse comprendront l'importance de cet enjeu !

Si des réponses dépendent des niveaux de décisions politiques, d'autres réponses dépendent de nous. Nous l'avons démontré (professionnalisation, supports, moyens de travailler ensemble), et cela se poursuivra.



# ENQUÊTE NATIONALE 2017 SUR L'ANIMATION

Dans ce numéro, sont présentés les résultats essentiels de l'enquête sur l'animation avec les personnes âgées, comparés à 2 autres enquêtes menées par le GAG en 2003 et 2011 :

**Les chiffres de référence de l'enquête** : 210 questionnaires exploités, 25 577 personnes âgées concernées, 458 animateurs, 1 647 bénévoles et 65 départements représentés.

Les réponses viennent d'EHPAD (84,7%), de résidences autonomie (3,5%), des territoires (CCAS, CIAS, 6,5%), des services à domicile (0,4%). Nous estimons les résultats significatifs pour les structures d'hébergement. Nous constatons dans notre enquête une surreprésentation des structures publiques (65,9% contre 49,87% pour la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques), une sous-représentation des structures associatives (23,6 % contre 29,87% pour la DREES) et des structures privées commerciales (10,6% contre 21,45% pour la DREES).

**Pour les territoires (chiffres indicatifs et non significatifs)** : les réponses viennent de CCAS ou de CIAS importants qui touchent en moyenne 249 seniors participants chacun, avec 1 animateur pour 31 participants et 1 bénévole pour 7 participants. La situation est différente dans les établissements.

## Combien d'animateurs dans les établissements ?

L'évolution quantitative se poursuit :

- 2003 (ministère) : 1 animateur pour 97,3 résidents
- 2008 (enquête partielle) : 1 pour 78,5 résidents
- 2011 (enquête nationale GAG) : 1 pour 71,3 résidents
- 2017 (enquête nationale GAG) : 1 pour 64,8 résidents

La progression est hautement significative et directement interprétable comme une reconnaissance du métier et de la nécessité d'avoir des animateurs dans les établissements. Cela peut aussi augurer d'une réelle prise de conscience de l'importance de l'animation qui n'est plus un travail marginal mais bien d'un intérêt incontournable pour les personnes âgées.

## Qui sont ces animateurs ?

Ce sont essentiellement des animatrices (87,5 % de femmes en 2011, 84,2 % en 2017).

L'animateur a un âge moyen de 41,3 ans en 2011 et 42,51 ans en 2017 (+ 1 an et 3 mois).

Son ancienneté dans le métier est de 11,37 ans en 2011 et 11,59 ans en 2017 (+ 3 mois).

Une très légère augmentation, inférieure cependant aux 6 ans d'écart entre les 2 enquêtes. Nous constatons à la fois une stabilité et un renouvellement : nous ne sommes plus dans un « petit boulot », mais dans un « vrai métier ».

## Que faisaient-ils avant ?

33,2% étaient déjà dans l'animation, 21,9% viennent du soin et 6% viennent du secteur éducatif.

5,1% n'avaient pas d'activité professionnelle antérieure et 33,6% viennent d'horizons divers.

## Avec quelle position statutaire ?

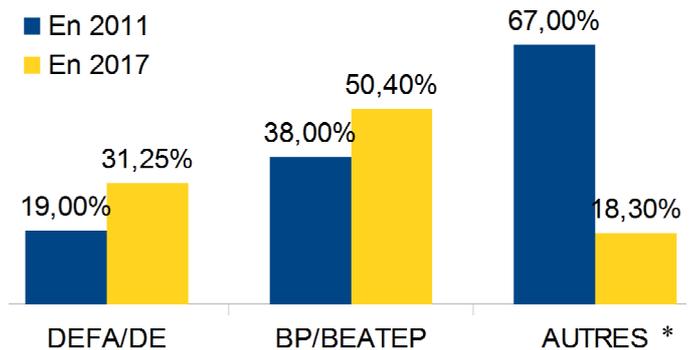
Tous sont salariés et 97% sont en emploi stable (CDI ou statut fonction publique). 81,9% sont employés à temps plein (18% à temps partiel).

## Des animateurs avec quelle formation ?

Les animateurs formés sont devenus largement majoritaires : ils étaient 19,5% en 2003, 34% en 2011 (58% quand on ne prenait en compte que les temps plein), et aujourd'hui 81,2%.

Cependant, avec un nombre important de réponses venant de notre réseau, très sensibilisé à la professionnalisation, il convient de relativiser ces chiffres et de considérer un taux de professionnalisation à 75%.

C'est la plus importante évolution du secteur !



\* en 2017 : aides-animateurs (BAPAAT, formation non professionnelle) 7,1 %, autres secteurs de formation (psychologues, infirmiers, soignants) 11,2 %.

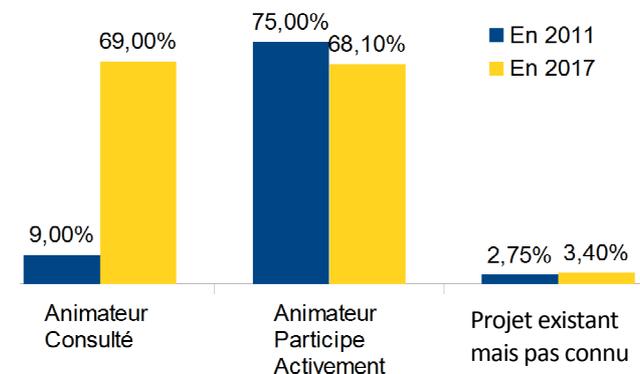
## Reconnaissance de l'animation et de l'animateur

Les animateurs estiment que l'animation est reconnue dans 71,4% et l'animateur reconnu dans 73,3% des structures. Ils estiment avoir un rôle spécifique sur l'animation dans 80,5% des cas.

## L'existence d'un projet institutionnel d'animation :

Ce projet existe dans 67,7 % des établissements en 2003, dans 95,9 % en 2011, et dans seulement 86,5 % en 2017 avec 11,4 % jugés anciens ou inadaptés.

La participation de l'animateur :

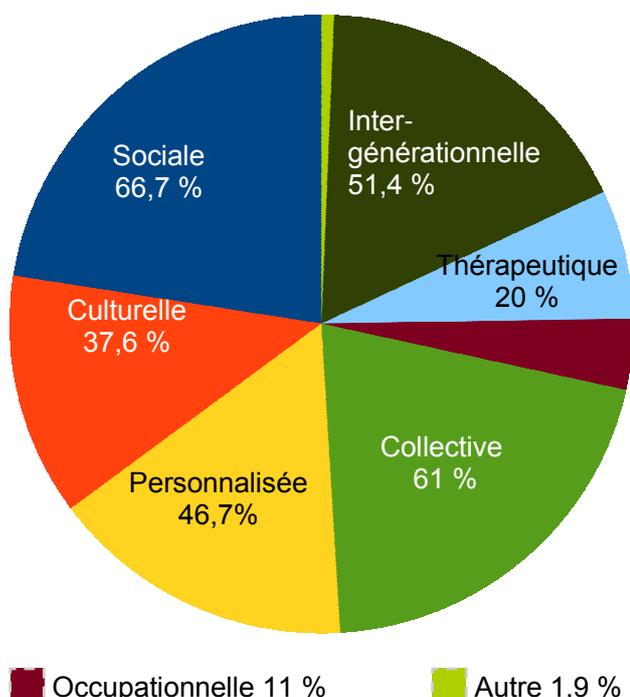


## L'animateur et le Conseil de Vie Sociale (CVS)

Le CVS a été créé en 2004, modifié en 2005, il a commencé à se généraliser en 2008. En 2017, le CVS existe dans 91 % des structures contre 88 % en 2011. Aujourd'hui, 66 % des animateurs participent au CVS, contre 60 % il y a 6 ans.

## Les types d'animation menés :

(plusieurs réponses étaient possibles)



Aujourd'hui, les animations rarement ou jamais menées sont thérapeutiques (79 %) ou occupationnelles (67 %) ; ce sont celles qui étaient dominantes dans les années 90. Cette évolution semble liée à 2 aspects :

- la transformation des attentes des personnes (et de leurs capacités),
- le fait que les animateurs (aujourd'hui largement formés) ont intégré que leur mission n'était pas sur la restauration de capacités (c'est le domaine des thérapeutes), mais sur le développement de la vie relationnelle, sociale et culturelle des personnes. Nous sommes là objectivement dans la différenciation de 2 métiers.

## Éléments facilitateurs et éléments freins

(3 réponses étaient possibles pour chaque aspect)

Éléments facilitateurs	%
Connaissance des attentes des PA	50,9
Communication avec les personnes âgées	47,1
Compétences de l'animateur	40,9
Soutien institutionnel de la direction	33,2
Coopération des services de soins	23,5

Éléments freins	%
Non coopération des services de soins	44,7
Moyens financiers et humains insuffisants	47,1
Comportements perturbants de PA	34,1
Absence de soutien institutionnel / direction	22,6
Méconnaissance des attentes des PA	18,3

Ces réponses indiquent clairement l'influence de la professionnalisation du secteur. Des points restent très partagés, en particulier sur les coopérations interprofessionnelles et donneront lieu à débats.

## Participation de l'équipe pluridisciplinaire à l'animation

Notre enquête indique qu'elle est :

Sollicitée par l'animateur	63,8 %
Volontaire, à l'initiative des agents	52,9 %
Prévue dans le projet institutionnel	45,7 %
Imposée par la direction	34,3 %

## La place des familles dans l'animation :

Les familles sont indiquées comme présentes dans 80,5 % des cas. 18 % n'ont aucune présence.

Parmi celles qui sont présentes, 26,2 % le sont souvent (1 à 4 fois par mois ou plus), et 73,8 % ont une présence occasionnelle, moins d'une fois par mois.

Parmi celles qui viennent souvent, 53,8 % n'ont qu'un rôle de visite, et 43,8 % prennent des rôles spécifiques (soit 9,2 % du total, pour des participations, dans l'ordre : aux animations, aux sorties, aux projets personnalisés, au CVS, à un accompagnement bénévole, à l'association de familles). La participation réelle des familles reste inférieure à 10% !

## La place des bénévoles :

Par rapport à l'enquête de 2011 (1 bénévole pour 12 résidents en EHPAD), le pourcentage de bénévoles diminue avec une moyenne à 1 bénévole pour 13,25 résidents, et des pointes à 1 pour 19. Nous observons des « difficultés de renouvellement des bénévoles » dans les EHPAD, et un investissement fort de seniors bénévoles dans les territoires (1 pour 7).

L'intervention des bénévoles dans les EHPAD est régulière (au moins 2 fois par mois) pour 84 %. 11 % des animateurs associent des bénévoles à l'élaboration des animations. L'intervention est formalisée par :

- adhésion à une charte pour 65 % (53,3 % en 2011),
- contrat pour 10 % (7,3 % en 2011),
- convention pour 16,6 % (37,6 % en 2011)
- aucune formalisation pour 14,2 % (19,7 % en 2011).

## Les moyens et le matériel mis à disposition de l'animation

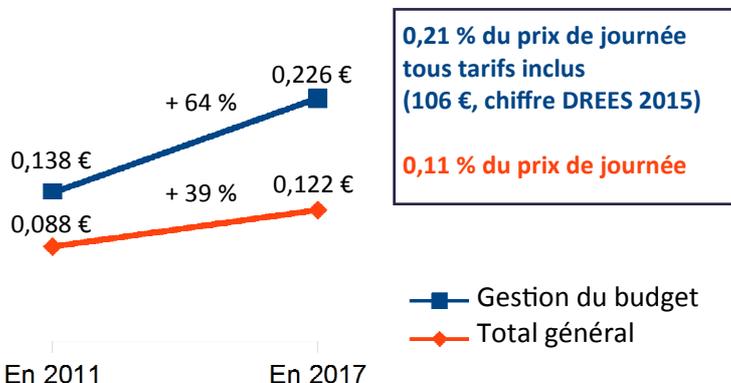
Les moyens sont jugés insuffisants pour 72,6 % des animateurs ; seuls 27,4 % les estiment suffisants.

Le matériel est jugé suffisant pour 84,8 % des animateurs ; seuls 15,1 % les estiment insuffisants.

Les matériels concernent le bureau (84,3%), l'ordinateur (93,8%), les mails (88,6%), l'accès à internet (77,1%), l'audio-visuel (81,1%), la presse (68,6%), une salle polyvalente (66,7%), une salle d'ateliers (54,8%), un véhicule (51,9%).

## Les budgets animation

Les chiffres de notre enquête 2011 avaient fait le tour de toute la gérontologie, sans être jamais contestés. Les chiffres de 2017 marquent une légère évolution : La gestion du budget de fonctionnement animation est faite par l'animateur dans 76% des cas (en 2011, la réponse était à 62,3%). 23,9% déclarent ne pas gérer le budget animation. Parmi ceux qui le gèrent, 35,8 % le font totalement, 42,1% partiellement, et 22% ne répondent pas.



## L'évaluation de l'animation et de l'animateur :

L'animateur et son action sont évalués dans 94,6% des cas (87,9% en 2011), et non évalués dans 5,4%.

Qui évalue ?	2017	2011
L'animateur lui-même	46,7 %	X
Cadre animation ou cadre social	9,6 %	6,2 %
Direction	60,9 %	50 %
Cadre de santé	27,4 %	25,8 %
Autre	2 %	9,3 %

Les critères d'évaluation sont en référence aux objectifs (72,7 %), à la fréquentation (41,2 %) et au coût (14,4 %). On notera que l'évaluation portant sur le critère quantitatif de participation se révèle assez important. Cela pourrait signifier que nous sommes encore assez loin d'une approche personnalisée, ou du moins que la personnalisation s'inscrit préférentiellement au sein d'une animation collective.

## En conclusion ... :

- La phase de **construction de la profession** se termine, l'objectif de professionnalisation est atteint. Des animateurs formés et compétents influent sur la qualité des démarches d'animation mises en place. Il convient de poursuivre l'accompagnement de la profession qui aujourd'hui existe.
- De nombreux points faibles demeurent dans cette vie sociale des anciens encore peu aidée. Des travaux devront être menés et porter sur le sens donné à plusieurs thématiques, comme celle des **moyens**, des **coopérations et partenariats** (directeurs, soignants, familles et proches, bénévoles, associations partenaires...) et des **rapports institutionnels hiérarchiques**. C'est un combat vers un autre aspect de la reconnaissance des animateurs et des animations qui doit être mené : **celle du sens**.
- La construction de moyens et de ressources dépend aussi de la profession elle-même. Cet engagement a déjà commencé avec les supports (CULTUREàVIE, Vite Lu), les projets personnalisés (ACTEURàVIE), les nouveaux outils de coopération, le développement des réseaux locaux...
- S'ouvre maintenant une période d'une année qui bâtira les fondations de nouveaux États Généraux de l'Animation, pour préparer la suite, nos nouvelles priorités et nos moyens. Ceci impliquera les réseaux locaux et les partenaires.

## Journaux du CNAAG

Dès demain jeudi, vous pourrez découvrir **un second numéro** de Vite Lu « spécial CNAAG », reprenant une partie des échanges et des contenus de cette première journée de congrès. Si vous souhaitez recevoir le **3<sup>e</sup> numéro**, résumé non exhaustif de la journée de jeudi, merci de **laisser votre adresse mail** sur le stand de Vite Lu (sauf pour les abonnés au journal qui le recevront automatiquement).

## Vite Lu, partenaire du GAG



L'association « Lilavie » développe une presse adaptée et simplifiée pour les personnes en difficulté avec la lecture, avec 4 éditions différentes, pour les personnes sourdes, pour les adultes âgés, pour les personnes handicapées, et pour les personnes en difficulté d'insertion, c'est-à-dire les différents publics touchés par l'animation sociale. Fin 2004 et début 2005, le GAG a travaillé avec « Lilavie » sur la mise au point d'un journal adapté appelé « Vite Lu Adultes Âgés ». Le GAG continue à accompagner les évolutions de « Vite Lu » et à aider à son développement. Le journal paraît 2 fois par semaine. Diffusion par mail sur abonnement. Le GAG conseille son utilisation pour les revues de presse comme pour les lectures en petit groupe ou en individuel, pour les structures d'hébergement, les territoires et les services à domicile.

Bernard Hervy

Pour tester le journal gratuitement durant 3 semaines, rendez-vous sur **le stand de Vite Lu** ou sur [www.lilavie.fr](http://www.lilavie.fr)